



Charline, ancienne enfant confiée, témoigne

Dernière mise à jour : 24 mars 2022

Mère épanouie de deux enfants, Charline a vécu un peu plus de dix ans auprès d'une famille d'accueil attentionnée. Malgré un début difficile, elle a su montrer aux autres qu'elle réussirait. Et c'est le cas. Elle est désormais directrice de périscolaire et souhaite transmettre à chaque enfant confié que tout est possible.

De l'incompréhension à la reconnaissance

Charline conçoit la protection de l'enfance comme un regroupement de services sociaux avec une noble finalité : protéger les enfants et les parents. En un mot, venir en aide aux familles. Pourtant, après un appel de sa grand-mère à l'assistance sociale, l'incompréhension l'a vite submergée. Car oui, se trouver séparé de sa famille et de sa fratrie est assez déstabilisant pour une enfant de sept ans et demi.

"On nous explique ce qu'il va se passer, mais on ne comprend pas" me confie Charline. En effet, comment se rendre compte qu'on n'habitera plus avec sa maman, qu'on ne côtoiera plus ses demi-frères et sœurs ? Tout cela paraît insurmontable, et si complexe. En outre, l'amertume côtoie l'incompréhension. La jeune maman ressentait une sorte de rancœur à l'égard de sa grand-mère. Toutefois, cette dernière n'a agi qu'avec un objectif : le bien-être de ses petits-enfants. "J'ai compris en lisant mon dossier à mes dix-neuf ans" m'explique-t-elle. La séparation a été très difficile et, même si l'on s'habitue, tout cela reste difficile. Selon la directrice, le moment le plus délicat se répétait annuellement, il intervenait quand elle devait se trouver face au juge. Bien heureusement, l'association de placement de la ville de Mâcon (Bourgogne Franche-Comté) lui a trouvé une famille d'accueil à Autun.

"Attentionnée", "à l'écoute", "valeurs familiales". Tels sont les mots qu'a utilisé Charline pour me décrire la famille d'accueil qui l'a accueillie de ses sept ans et demi à sa majorité. "C'est une très bonne famille qui a toujours été là pour moi". Elle lui a apporté un cadre et une organisation non négligeable à son développement personnel. Elle l'a toujours soutenue et n'a pas hésité de lui apporter une aide quand elle en avait besoin. À ses dix-huit ans, la jeune femme, son baccalauréat sciences médico-sociales en poche, a occupé un appartement géré par l'Aide sociale à l'enfance ("ASE"). Sans soutien de la protection de l'enfance, elle a dû se débrouiller seule en enchaînant plusieurs petits boulots. Or, sa famille d'accueil était là pour l'aider ; sa famille biologique aussi. Puis, un jour, alors qu'elle cherchait un travail, un de ses anciens animateurs lui a dit "pourquoi ne te dirigerais-tu pas vers l'animation ?". Elle a saisi cette opportunité et a fait son bout de chemin.

Désormais, elle se plaît en tant que directrice de périscolaire et ne changerait sa profession pour rien au monde. "En fait, quand vous vivez ce genre de situation [*placement en famille d'accueil ndlr*], vous en sortez grandi et plus sensible ; vous voulez aider les gens." C'était donc tout naturel pour elle de vouloir se diriger dans cette voie.

Relever la tête pour avancer

Toujours en contact avec sa famille d'accueil, ils n'ont jamais coupé le lien et se revoient deux à quatre fois par an. Il en va de même avec sa famille biologique et ses demi-frère et demi-sœur. Elle n'a, malheureusement, pas eu la chance de développer ce lien fraternel que beaucoup de personnes connaissent, mais ça ne les empêche pas de garder un lien.

Quand j'ai demandé à Charline envers quoi, ou qui, elle était reconnaissante, elle n'a pas hésité à me citer sa grand-mère. Même si elle lui en voulait au début de la procédure et ne comprenait pas pourquoi elle n'allait pas être avec elle pour qu'elle l'élève, elle se sent à présent redevable. Sa grand-mère a été là depuis le début et ne l'a pas abandonnée. Elle a tout fait pour l'aider. Sa petite-fille venait d'ailleurs lui rendre visite régulièrement. En fait, elle a été un pilier fondamental dans le bien-être et le développement de Charline. Et elle n'a pas été la seule.

Certes, passer par l'ASE n'est pas une étape évidente, mais l'enfant en ressort plus mature. Il se sent, de ce fait, plus fort pour affronter les prochaines épreuves de sa vie. Si l'enfant est bien accompagné durant ce périple, que ce soit avec une bonne famille d'accueil, des membres de sa famille biologique, des animateurs attentionnés ou bien des équipes qui le soutiennent, l'enfant se sentira grandi, épaulé et aura, *in fine*, plus confiance en lui. Dans tous les cas, Charline en a la conviction : "il ne faut rien lâcher, même si on est confié en famille d'accueil ou dans un service de l'ASE". Si l'on est bien accompagné, ce n'est en aucun cas une tare.

Par le biais de ce témoignage, Charline en a également profité pour donner quelques pistes pour améliorer ce service. L'épreuve principale pour les enfants concernés réside dans la rencontre obligée de personnes différentes : juge, éducateur, psychologue, etc. Cela peut être éprouvant et, oui, fastidieux. Prendre en compte cette longue procédure et la perte de repères de l'enfant serait une bonne chose. De plus, savoir que la famille d'accueil est ouverte et vigilante pourrait aider grandement les enfants et leur redonner le sourire ainsi que motivation et courage pour tout affronter.

De la motivation. Du courage. Charline en a tout le long de sa vie. Maintenant, mariée et maman de deux enfants, elle aimerait vous dire qu'il vous faut relever la tête pour montrer au monde que vous pouvez le faire. Cette jeune femme de trente-cinq ans en profite également pour vous transmettre ces mots d'espoir : "ce n'est pas parce que nous sommes en famille d'accueil, que nous ne valons rien. Nous valons plus que nous pouvons prétendre."

Chloé Perrier

Vous souhaitez donner votre témoignage à Parlons d'eux en nous parlant de votre profession ou de votre parcours en Protection de l'Enfance, contactez-nous.

Témoigner pour Parlons d'eux